



Nombre de document(s) : 1
Date de création : 17 septembre 2012
Créé par : UQAM

table des matières

Libre-opinion - Pour un nouvel acte fondateur au Québec	
Le Devoir - 14 septembre 2012.....	2

Ce document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et ne peut être diffusé ou distribué.

LE DEVOIR

Le Devoir

Libre opinion, vendredi, 14 septembre 2012, p. A8

Opinion

Libre-opinion - Pour un nouvel acte fondateur au Québec

Alexandre Germain - Candidat au doctorat à la Chaire de recherche en études québécoises et canadiennes de l'UQAM

Les événements entourant les dernières élections québécoises et le traitement qu'elles ont reçu dans divers médias ont fait réapparaître le clivage linguistique et culturel qu'on avait un peu oublié sous le règne de Jean Charest. Ceci indique que ce clivage, qui oppose dans une certaine mesure la majorité francophone aux anglophones, peuples autochtones et communautés culturelles, ne s'effacera pas de lui-même.

Or, un constat s'impose à la lumière du résultat de ces élections : les projets souverainiste et fédéraliste échouent à rassembler la société québécoise autour d'objectifs communs à tous les groupes qui la composent. Le faible appui aux partis québécois et libéral en fournit la preuve. Ce faible appui procède toutefois de phénomènes opposés. Le Parti québécois souffre de la division du vote souverainiste, alors que le Parti libéral profite de l'absence de solution de rechange claire pour l'expression du vote fédéraliste.

La division du vote souverainiste s'explique en bonne partie par la difficulté des partis adhérant à cette option de répondre à la question fondamentale de la société que l'on veut créer. Plus encore, il faudrait démontrer pourquoi la souveraineté est le seul moyen d'y parvenir. La

distance qui se crée avec les origines du mouvement souverainiste fait en sorte que ce qui était initialement proposé comme moyen est devenu une sorte de fin en soi. Celle-ci, il faut l'admettre, recueille peu d'appui chez les anglophones, les autochtones et les communautés culturelles. Pourtant, il pourrait --devoir-- en être autrement.

L'absence d'options pour le vote fédéraliste est plutôt symptomatique de contingences historiques qui ont contribué à appauvrir le projet --comme l'idée-- fédéral. Le courant fédéraliste québécois s'est considérablement transformé dans les dernières décennies. D'inspiration réformiste, il est devenu un courant (quasi) conformiste.

Pourtant, le Parti libéral québécois et le Parti libéral canadien furent jadis les promoteurs d'une tradition fédéraliste fondée sur une conception pluraliste et multinationale de la société canadienne. Que proposent aujourd'hui ces partis pour répondre au défi de la diversité nationale ? Rien qui soit susceptible de rallier la majorité québécoise. Surtout, rien qui exploite tout le potentiel de l'idée fédérale.

Paradoxalement, la persistance du clivage linguistico-culturel fait en sorte que le Parti libéral québécois,

représentant davantage les forces du statu quo que le fédéralisme, apparaît comme étant la seule option acceptable aux yeux de plusieurs personnes ne faisant pas partie de la majorité culturelle au Québec et qui ne se sentent pas concernées par le projet souverainiste. Cependant, comme le Parti québécois avec la souveraineté, le Parti libéral faillit à rassembler la société québécoise. Ayant abandonné la tradition fédéraliste québécoise, il n'est plus le parti de la majorité culturelle au Québec.

Si les différents groupes nationaux et culturels au Québec arrivent difficilement à partager un sens d'identité, on le doit en bonne partie à l'absence d'acte fondateur permettant de fédérer la diversité québécoise. Cet acte, que ce soit l'adhésion du Québec à une Constitution canadienne amendée, l'adoption d'une Constitution québécoise ou une déclaration de souveraineté, ne réussira que s'il est réalisé en partenariat entre les différentes communautés constituant le Québec.

Les souverainistes devraient se rappeler que leur option était éminemment fédéraliste. Le projet souverainiste a toujours été assorti de " l'association " ou du " partenariat " avec le Canada et la popularité de



EUREKA.CC

une solution de CEDRION SNI

cette option demeure fonction de l'échec du fédéralisme canadien.

La nécessité de camper symboliquement les deux options concurrentes a fait en sorte que la dimension fédéraliste du mouvement souverainiste a été occultée. Parallèlement, le camp fédéraliste a réduit l'idéal fédéral à une démarche visant l'accommodement -- et non l'habilitation (empowerment) -- du Québec dans un Canada dont il a pourtant été exclu, en 1982, lors de son plus récent moment fondateur.

Aujourd'hui cependant, devant l'échec des deux options à faire progresser le Québec au-delà du clivage linguistico-culturel alimenté par les imperfections du fédéralisme canadien, il faut se réapproprier le projet fédéral en puisant dans le fédéralisme (non pas dans le fédéralisme canadien, mais dans l'idéal fédéral), ce qui est susceptible de rassembler la diversité québécoise autour d'un projet de société.

La souveraineté est le concept juridique qui a permis l'édification de

l'État-nation. Or, le Québec ne peut pas aspirer à cet idéal sans ignorer les nations autochtones et canadienne qui, elles aussi, détiennent une revendication légitime à l'autonomie sur le territoire du Québec. Leurs pays d'origine se trouvent aussi ici.

Les souverainistes doivent donc revisiter leur approche en faveur de l'autonomie nationale de façon à assurer la réciprocité avec ces groupes qui partagent ce même enjeu, à différents degrés. Le fédéralisme en est la voie par excellence.

Le fédéralisme, c'est le partage de la souveraineté (si volonté il y a). C'est une structure et des processus qui peuvent assurer simultanément la gouverne autonome et la gouverne partagée. C'est la possibilité d'un équilibre entre différents types de diversité. Le Québec a besoin de fédéralisme, un fédéralisme québécois, pour prendre en compte le clivage linguistico-culturel qui le traverse. Ce fédéralisme se doit d'être audacieux : il doit proposer une refonte de nos institutions

démocratiques afin que tous puissent y participer. Et surtout, il ne doit pas émaner que de la majorité, il doit être élaboré conjointement par toutes les nations au Québec. Il faut ici s'inspirer du concept de la cocréation.

La Révolution tranquille a fondé le Québec moderne autour de l'État-providence et, pour des raisons valides à l'époque, autour de l'idée d'État-nation. Cette dernière est dépassée, autant pour le Québec que pour ce Canada qui demeure engagé dans un nation building uniformisateur. Le Québec d'aujourd'hui a besoin de faire converger la trajectoire historique des peuples qui l'ont construit, sans compromettre leur pérennité dans un projet unitaire.

Autrement dit, si le Québec a besoin d'un acte fondateur et fédérateur de sa diversité et que la fédération canadienne semble irréformable, pourquoi ne pas commencer par réformer l'État québécois selon le modèle du fédéralisme multinational?

© 2012 *Le Devoir* ; CEDROM-SNi inc.

PUBLI-© news-20120914-LE-2012-09-14_359150 - Date d'émission : 2012-09-17

Ce certificat est émis à UQAM à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

[Retour à la table des matières](#)